



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	44	5	0

**OBJET : 02-5 - MUSEE PEYNET
ET DU DESSIN HUMORISTIQUE -
EXPOSITION KRISTIAN - 11 AVRIL AU
27 SEPTEMBRE 2015 - ACHAT ET MISE
EN VENTE D'AFFICHES - FIXATION DES
MODALITES.**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

209215

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 26 JUIN 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le - 2 JUL. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 19 juin 2015

Le vendredi 19 juin 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 12/06/15, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérard LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO

M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER

M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS

Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-5 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - EXPOSITION KRISTIAN - 11 AVRIL AU 27 SEPTEMBRE 2015 -
ACHAT ET MISE EN VENTE D'AFFICHES - FIXATION DES MODALITES.

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Le musée Peynet et du Dessin humoristique propose, depuis le 11 avril jusqu'au 27 septembre 2015, une rétrospective de l'œuvre du dessinateur Kristian, né à Grenoble en 1960, domicilié depuis de nombreuses années à Cabris et exerçant son art depuis le début des années 80 pour la presse nationale et internationale.

Son premier dessin paraît dans la presse en 1981 dans le Dauphiné libéré. Son style est direct, son coup de crayon vif et pointu, ses sujets de prédilection multiples. Le panel de son public couvre l'ensemble des tranches d'âge par la diversité de son œuvre, son sens généreux et jamais méchant dans le traitement du dessin d'actualité.

Le musée Peynet et du Dessin humoristique propose dans le cadre de cette rétrospective, qui ravit depuis son inauguration le 11 avril dernier les différents publics par sa « fraîcheur » et son caractère festif, l'achat auprès de l'artiste de 150 affiches réparties en trois modèles différents d'un même format (60x40 cm) afin de les mettre en vente à la boutique du musée, selon les quantités et tarifs suivants :

Produits	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire TTC	Prix de vente unitaire	Quantité d'articles placés à la vente	Quantité hors commerce	Coût TTC	Recettes
Affiche <i>La salle de bains</i>	50	7,00€	10,00€	49	1	350,00€	490,00€
Affiche <i>j'm'en balance</i>	50	7,00€	10,00€	49	1	350,00€	490,00€
Affiche <i>les alpinistes</i>	50	7,00€	10,00€	49	1	350,00€	490,00€

COUT : 1050,00 €

RECETTE : 1470,00 €

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités d'acquisition, d'édition et de revente des articles ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2015 chapitre 011 6236 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LÉONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.02-5 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - EXPOSITION KRISTIAN - 11 AVRIL AU 27 SEPTEMBRE 2015 - ACHAT ET MISE EN VENTE D'AFFICHES - FIXATION DES MODALITES. -

Date de transmission de l'acte : 02/07/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 02/07/2015

Numéro de l'acte : DCM2092-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20150619-DCM2092-15-DE

Date de décision : 19/06/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture